



Formation Spécialisée du CSA d'administration centrale Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

Suite à notre boycott de la formation spécialisée du 7 novembre dernier, vous convoquez ce jour les organisations syndicales représentatives pour une formation spécialisée de repli.

Lors de la dernière instance qui s'est tenue le 10 juillet dernier et au regard du nombre d'agents en souffrance, **l'UNSA Justice SG AC** et la CGT vous demandaient conjointement un audit sur l'ensemble des directions tant il était urgent de changer radicalement la politique du secrétariat général en matière de prévention, de santé et sécurité au travail et d'en faire une priorité.

Bien que n'ayant pas répondu favorablement à notre demande d'audit, nous étions conviés le 20 septembre dernier par le secrétaire général adjoint qui nous faisait part de sa volonté de trouver ensemble un dispositif constructif et efficace pour palier au mal être des agents.

Ainsi, **l'UNSA Justice SG AC** prend acte de cette proposition et siège aujourd'hui pour l'élaboration de ce dispositif que nous souhaitons voir mis en place le plus rapidement possible pour l'ensemble des agents du secrétariat général et de l'administration centrale.

Alors que l'un des points de l'ordre du jour est la présentation des bilans d'activité 2022 des assistants et conseillers de prévention, nous souhaitons vous interpeller sur la situation actuelle au sein de la direction de l'administration pénitentiaire qui n'a plus d'assistant de prévention car la dernière collègue en fonction, poussée à bout, a jeté l'éponge et a quitté le ministère.

Aussi, **l'UNSA Justice SG AC** vous demande que le prochain agent recruté le soit, tout comme la précédente à temps plein afin de pouvoir exercer pleinement ses missions et être un vrai acteur de la prévention au sein d'une direction qui remporte la palme de la maltraitance et pour laquelle le besoin d'assistant de prévention est une nécessité absolue.

Par ailleurs, notre organisation veillera à ce que l'éternel schéma de la DAP ne soit pas reproduit et que le nouvel assistant de prévention bénéficie de conditions de travail décentes et ne subisse aucune pression managériale malveillante.

S'agissant des services centraux à compétence nationale qui font partie de cette instance, nous souhaitons vous alerter sur la situation actuelle de l'Ecole Nationale des Greffes.

Malgré leurs investissements, la majorité des représentants syndicaux subit des pressions insupportables et injustifiées de la part d'une hiérarchie qui piétine la défense des personnels et le dialogue social. Trois d'entre-deux sont en arrêt maladie, pour certain, depuis plus d'un mois.

Au-delà de ces représentants, les agents sont à bout et ne vont pas pouvoir tenir.

Au regard de ce climat délétère, le directeur des services judiciaires s'est lui-même déplacé le 23 octobre dernier pour rencontrer les représentants nationaux et a pris la décision que la DSJ soit représentée lors des instances de concertations à venir afin de reprendre un cap normal et apaisé.

Monsieur le Président, même si **l'UNSA Justice SG AC** salue la démarche du Directeur, il incombe aux représentants de cette formation spécialisée de faire changer radicalement la situation à l'ENG.

En effet, vous n'êtes pas sans savoir que la politique de recrutement actuelle va générer des promotions de 250 à 300 stagiaires très bientôt et que l'école ne tiendra pas si nous ne prenons pas soin de ses personnels dont l'investissement et le dévouement ne sont plus à prouver !

L'UNSa Justice SG AC tient à vous alerter sur les difficultés d'ampleur que rencontrent de nombreux agents à la Dir-SG Grand-Est.

En effet, face à un supérieur hiérarchique souvent en télétravail, ces derniers ressentent un fort sentiment d'abandon et de flou dans le contour de leurs missions ou concernant leur cadre de travail. Ils n'ont notamment aucune fiche de poste, aucune charte des temps ni système déclaratif d'horaires, pas de badgeuse, pas de médecine de prévention....

En outre, le fonctionnement actuel génère des difficultés car certains sont « bloqués sur site » par leurs supérieurs toute la journée alors que d'autres agents bénéficient de souplesses horaires.

A ces éléments s'ajoute une inégalité de traitement en matière de télétravail ou de formation puisque des agents se sont vu refuser jusqu'à six fois des demandes de formations qui rentraient dans le cadre de leur fonction.

Notre organisation vous demande d'intervenir car la souffrance de nos collègues n'est plus tolérable.

Par ailleurs, dans le cadre de la transformation numérique du ministère, **L'UNSa Justice SG AC** souhaite évoquer le deuxième Plan de Transformation Numérique (PTN 2) qui est en cours jusqu'en 2027 et dont le directeur de cabinet en fonction avait précisé lors du dernier comité stratégique que « le numérique doit faciliter le quotidien de tous les métiers, être une aide et non une contrainte »

Aussi, pour réussir cette échéance, nous vous demandons que les agents soient accompagnés, qu'ils aient des formations en amont et puissent s'adresser à des interlocuteurs locaux lorsqu'ils sont face à des situations informatiques bloquantes et qui génèrent trop souvent des pressions au quotidien.

En effet, même si **L'UNSa Justice SG AC** s'inscrit dans cette démarche d'évolution, il n'en demeure pas moins que nous serons vigilants pour que les agents du secrétariat général et de l'administration centrale ne subissent pas les effets pervers de cette transformation numérique.

Depuis quelques mois déjà le secrétariat général prépare la manifestation des jeux olympiques et paralympiques prévu à l'été 2024.

Aussi, notre organisation, aux côtés de **L'UNSa Justice** sera attentive et force de propositions sur ce qui sera mis en place en administration centrale et notamment en termes de congés et de télétravail pour les agents du secrétariat général et de l'administration centrale pendant cette période.

Enfin, **L'UNSa Justice SG AC** salue l'accord de méthode qui a été signé le 3 octobre dernier relatif à l'accord ministériel qualité de vie et conditions de travail. Contrairement aux derniers dispositifs nous espérons qu'il aboutira sur des avancées concrètes, pérennes et qui seront appliquées sur l'ensemble du ministère.

Paris, le 27 novembre 2023

La Secrétaire générale

Sandrine DEBATS

